

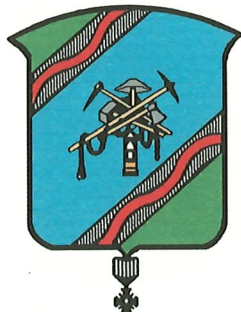
Département du Pas-De-Calais

Arrondissement
de Béthune

Canton de Nœux les Mines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NŒUX LES MINES



*Mesdames et Messieurs les Membres
Du Conseil Municipal*

Nos Réf. : SM/DH/AP
Affaire suivie par M. David Habourdin

Le 17 mars 2023

Madame, Monsieur, Cher(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie, le **JEUDI 23 MARS 2023 à 18 h 30, salle du Conseil Municipal « Marcel Houdart »**.

Les membres de la Commission des Finances : M. SWITALSKI – Mmes GAUTHIER – URBANSKI – MM. HOBERG – NOREL – Mmes DOMART – M. BLONDEL – Mmes GODART, BACLET, ainsi que MM. BUGZEL et ANTOCHEWICZ, sont invités à assister à la réunion de la Commission des Finances qui aura lieu le **MERCREDI 22 MARS 2023 à 18 h00**, en Mairie.

Je soussigné(e) _____

Déclare donner procuration à _____

Pour tout vote ou discussion pouvant intervenir lors de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du 23 MARS 2023.

Signature,

Nous préconisons le respect des règles sanitaires suivantes :

- port du masque individuel conseillé,
- Lavage des mains ou utilisation d'une solution hydro-alcoolique à l'entrée,
- Utilisation d'un stylo personnel pour les signatures.

Hôtel de Ville - 101, Rue Nationale - 62290 NŒUX-LES-MINES - Tél. : 03 21 61 38 00 - Télécopie : 03 21 26 84 08

ORDRE DU JOUR

- 1) Commissions Municipales Permanentes : remplacement de Monsieur Christophe DEPLANQUE au sein des commissions,
- 2) Adoption du Règlement Budgétaire et Financier,
- 3) Rapport d'Orientation Budgétaire,
- 4) Régime indemnitaire des élus : annulation de la délibération n° 8 du 23 novembre 2022,
- 5) Régime indemnitaire des élus,
- 6) Régime indemnitaire des élus : majoration dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine,
- 7) Programmation Politique de la Ville pour l'année 2023,
- 8) Participation financière du Conseil Départemental dans le cadre des travaux de rénovation des sanitaires de l'école St Exupéry,
- 9) Modernisation et rénovation de la crèche « Les Petites Frimousses »,
- 10) Vente d'un bâtiment à vocation économique, rue Lavoisier : section AE n°s 576, 524 et 585,
- 11) Organisation du temps scolaire applicable à partir de la rentrée 2023,
- 12) Recrutement d'agents non titulaires de remplacement de congés et de formations,
- 13) Tarifs de la braderie de printemps du 23 avril 2023,
- 14) Adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine,
- 15) Désignation d'un délégué au CNAS,
- 16) Subvention SDIS 62 : réfection de la toiture du CIS de Noeux-les-Mines,
- 17) Demande de subvention de l'Union Sportive Noeuxoise et convention de financement, année 2023,
- 18) Attribution de subvention à l'Arche du 62.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(s) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Conseiller régional des Hauts-de-France,
Serge MARCELLAK.